COMMUNIQUÉ

POSE DES ILLUMINATIONS
CIRCULATION & STATIONNEMENT

En raison de la pose des illuminations pour les fêtes de fin d'année,

La circulation des véhicules sera interdite :

- **Pont Louis-Philippe**

Le mercredi 4 novembre 2026 de 20h à 24h.
<< Une déviation sera mise en place dans les deux sens de circulation.

- **Pont de Cabessut,**

Le jeudi 19 novembre 2026 de 20h à 24h.
<< Une déviation sera mise en place dans les deux sens de circulation.

La circulation des véhicules sera interdite et le stationnement pourra être interdit des deux côtés pour les besoins du chantier :

- **Boulevard Gambetta, dans la portion allant de l'Hôtel de Ville à la rue Denis-Forestier,**
 - **Le lundi 23 novembre 2026 de 5h à 17h.**

<< Dans le sens montant, une déviation sera mise en place par la rue Wilson, l'avenue Jean-Jaurès, l'avenue Charles-de-Freycinet et la rue Pierre Mendès-France.
<< Dans le sens descendant, une déviation sera mise en place par l'avenue Charles-de-Freycinet, l'avenue Jean-Jaurès, la rue Gustave-Sindou, l'allée des Soupirs et le quai Cavaignac.

La circulation des véhicules se fera sous restriction de chaussée (empiétement) et le stationnement pourra être interdit au fur et à mesure de l'avancement du chantier :

- **Boulevard Gambetta, dans la portion allant de l'Hôtel de Ville au giratoire Victor-Schoelcher,**
- **Rue de la Barre,**
 - **Lundi 23 et mardi 24 novembre 2026 de 5h à 17h.**
- **Boulevard Gambetta, dans la portion allant de l'Hôtel de Ville à la place Lafayette,**
- **Rue Pierre-Mendès-France,**
 - **Mardi 24 et mercredi 25 novembre 2026 de 5h à 17h.**

Contact presse : direction de la communication Ville / Grand Cahors 05 65 20 87 20